à 13 kilom. de Villefranche, sur la rive droite de la Saône; pop. aggl., 2,585 hab. — pop. tot., 3,271 hab. — Cette ville occupe l'emplacement d'une ancienne ville romaine appelée *Lunna*.

* **BELLEY**, ville de France (Ain), ch.-l. d'arrond., à 74 kilom. de Bourg; pop. aggl., 3,534 hab. — pop. tot., 4,684 hab. — L'arrondissement comprend 9 cantons, 116 communes, 78,348 hab. Située au milieu d'un pays aride et pittoresque, qui rappelle, dit Lamartine, « les paysages de la Calabre peints par Salvator Rosa, » Belley est une ville « triste et silencieuse. » Dans les environs, carrières de pierres lithographiques, regardées comme les meilleures de France.

BELLI (Jules), compositeur italien du XVIIe siècle. Il fut maître de chapelle à Imola et à Venise. Il a laissé des *Messes à cinq voix* (Venise, 1597, in-fol.); *Complies, antiennes et litanies à cinq voix et avec faux bourdon* (Venise, 1605); *Psaumes à huit voix et basse continue* (Venise, 1615).

BELLI (Nicolas), publiciste italien du XVIIe siècle. On a de lui : *Emporium universale*, traduit de la *Piazza universale* de Garzoni (Francfort, 1614, in-4°); *Dissertationes politicæ de statu imperiorum, regnorum, etc.* (Cologne, 1610, in-4°).

BELLIA ESTATELLA (Ottavio), poëte italien, né à Palerme en 1661, mort en 1693. Il a écrit quelques scénarios d'opéra : *La Lidaura* (Palerme, 1685, in-12); *Andromède* (1691, in-12) et des *Poésies* (1691, in-12).

BELLIDIOÏDE s. f. (bèl-li-di-o-i-de — du gr. *bellis*, pâquerette; *eidos*, aspect). Bot. Nom donné d'abord à une espèce de pâquerette, puis à un sous-genre de chrysanthèmes.

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (Emile), littérateur français, né à Chartres en 1821, mort à Saint-Malo en 1871. Il commença par être receveur de l'enregistrement; puis, s'étant pris de goût pour les études littéraires et artistiques, il donna sa démission, fut employé au catalogue de la bibliothèque de la rue Richelieu, sous l'Empire, et devint sous-inspecteur aux expositions des beaux-arts. Pendant la guerre de 1870-1871, il entra dans les ambulances et y contracta le germe de la maladie qui l'emporta. Bellier de La Chavignerie a beaucoup écrit. Outre de nombreux articles publiés dans les *Archives de l'art français*, dans la *Revue des beaux-arts*, la *Revue universelle des arts*, la *Biographie universelle Michaud*, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles sur des artistes français, on lui doit : *Recherches historiques, biographiques et littéraires sur le peintre Lantara, avec la liste de ses ouvrages* (1852, in-8°); *Un voyage du grand dauphin au château d'Anet* (1855, in-8°); *Fêtes célébrées à Chartres en* 1781 (1855, in-8°); *Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger* (1855, in-8°); la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (1856, in-8°); *Institution d'une compagnie de chevaliers de l'Oiseau royal* (1857, in-8°); *Recherches sur Louis Licherie, peintre normand* (1860, in-8°); *Recherches sur Mlle Anne-Renée Strésor* (1860, in-8°); *Lettres inédites du peintre Girodet-Trioson, de Suvée et du général Gudin* (1863, in-12); *Manuel bibliographique du photographe français* (1863, in-12); *Notes pour servir à l'histoire de l'exposition de la jeunesse qui avait lieu à Paris, etc.* (1864, in-8°); les *Artistes français du* XVIIIe *siècle oubliés ou dédaignés* (1865, in-8°); *Dictionnaire général des artistes de l'école française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à l'année* 1868 (1869, in-8°), ouvrage dont les neuf premières livraisons seules ont paru.

BELLIGÉRER v. n. ou int. (bèl-li-jé-ré — du lat. *bellum*, guerre; *gerere*, faire). Faire la guerre : *Une nation capable de* BELLIGÉRER.

* **BELLIGNÉ**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. et à 10 kilom. de Varades, arrond. et à 17 kilom. d'Ancenis; pop. aggl., 304 hab. — pop. tot., 2,221 hab.

BELLIN (Antoine-Gaspard), écrivain français, né à Lyon en 1815. Il étudia le droit à Dijon, où il se fit recevoir docteur, devint, en 1843, juge suppléant au tribunal civil de Lyon, et fut nommé bibliothécaire de ce tribunal. M. Bellin est membre de la Société littéraire de Lyon et de plusieurs autres sociétés savantes. Outre des articles publiés dans des journaux, des notices, des comptes rendus, etc., on lui doit : la *Silhouette du jour, abus, vices, travers* (1830), ouvrage écrit par ordre alphabétique et qui a été réédité sous le titre de : les *Souhaits d'un bonhomme à ses concitoyens, par Dvitiya Durmanas, vasiya de Bénarès* (1857-1860, 2 vol. in-18); *De la nécessité d'organiser en France l'enseignement du droit public* (1841, in-8°); *Exposition des principes de rhétorique contenus dans le Gorgias de Platon et dans les* Dialogues sur l'éloquence *de Fénelon* (1841, in-8°); *Exposition critique des principes de l'école sociétaire fondée par Fourier* (1842, in-8°); *Des avantages du concours appliqué au recrutement du personnel administratif et judiciaire* (1846, in-8°); *Tableaux judiciaires et administratifs* (1852, in-8°); *Notice sur l'édification du Grand-Théâtre et du Palais de justice de Lyon* (1855, in-8°); l'*Exposition universelle*, poëme didactique en douze chants (1867, in-12).

* **BELLINI** (Vincent), célèbre compositeur italien. — Il fut enterré à Paris au cimetière du Père-Lachaise. En 1876, la municipalité de Catane résolut de faire exhumer les restes de son illustre compatriote et de les faire transporter dans la ville où il était né le 3 novembre 1801. En conséquence, une commission, déléguée par Catane et présidée par le prince de Grimaldi, se rendit à Paris, où, le 15 septembre, l'exhumation eut lieu au Père-Lachaise, en présence des notabilités artistiques et littéraires. La dépouille de l'auteur de la *Norma* fut transportée à Marseille, puis embarquée sur une frégate à vapeur italienne qui la conduisit à Catane. Là, du 22 au 24 septembre, eurent lieu des fêtes somptueuses en l'honneur de Bellini et ses restes furent déposés dans le monument funéraire élevé à sa mémoire. Sous le titre de *Bellini, sa vie, ses œuvres* (1867, in-12), M. Arthur Pougin a publié une très-remarquable étude sur ce compositeur.

BELLINUS, nom du Bélénus gaulois, chez les Arvernes.

BELLIO (Barbe DE), homme politique roumain, né à Bucharest en 1825. Son père, qui était grand logothète, lui fit donner une bonne instruction, qu'il compléta en Grèce. Peu après son retour dans sa ville natale, M. de Bellio entra dans la magistrature comme juge (1850), puis il devint successivement président de tribunal, procureur général près la cour d'appel et enfin membre de la haute cour de justice. Elu député de Valachie en 1858, il se prononça chaudement en faveur de l'union de cette principauté à la Moldavie et contribua à l'élection, comme prince de Valachie, d'Alexandre Couza, qui venait d'être élu prince de Moldavie (1859). A la fin de 1860, le prince Couza obtint de la Porte l'autorisation de réunir en une assemblée les Chambres de Moldavie et de Valachie et de constituer pour les deux principautés un ministère unique. M. de Bellio, qui venait d'être nommé député par deux colléges électoraux en 1861, fut appelé, au commencement de l'année suivante, à prendre le portefeuille de l'instruction publique, qu'il garda peu de temps. Il revint de nouveau au pouvoir, comme ministre de la justice, en 1863; mais il ne tarda pas à donner sa démission. M. de Bellio est un des hommes distingués du parti conservateur en Roumanie.

BELLIPOTENS, surnom de Minerve et de Mars.

Bellique (COLONNE), monument de Rome ancienne. V. COLONNE, dans ce *Supplément*.

* **BELLOC** (Anne-Louise SWANTON, dame), femme de lettres. — Dans ces dernières années, elle a publié pour les enfants des livres qui ont eu un vif succès : la *Tirelire aux histoires* (1869, in-8°); le *Fond du sac de la grand'mère*, contes et histoires (1873, in-8°); *Histoires et contes de la grand'mère*, illustrées par G. Staal (1869, in-8°).

* **BELLOC** (Jean-Hilaire), peintre français. — Il était né en 1787 et il mourut en 1866.

BELLOCA (Anna DE), cantatrice russe, née à Saint-Pétersbourg en 1854. Son père, membre du conseil d'Etat, lui fit donner une très-brillante éducation. A l'étude de plusieurs langues vivantes la jeune fille joignit l'étude de la peinture, de la musique, et prit des leçons de chant de Mme Nissen-Saloman. La beauté de sa voix lui donna l'ardent désir de se produire sur le théâtre, et son père, cédant enfin à ses instances, consentit à l'envoyer en 1872 à Paris, où elle continua son instruction musicale sous la direction de M. N. Lablache et de M. Strakosch. Cette même année, Mlle de Belloca se produisit pour la première fois en public dans un concert spirituel donné à l'Odéon. En 1873, elle fut attachée à la troupe du Théâtre-Italien et débuta dans le rôle de Rosine du *Barbier de Séville* le 10 octobre. Grâce à sa jeunesse, à sa beauté et à sa voix de contralto d'une pureté exquise, elle obtint le plus vif succès. Elle parut ensuite dans la *Cenerentola*, dans le rôle d'Arsace de *Semiramide*, dans celui de Romeo de *Romeo e Gulietta*, de Vaccaï (mai 1874). Depuis lors, Mlle de Belloca s'est fait entendre sur les principales scènes de l'Europe. En 1875, elle a chanté à Londres dans le *Barbier*, *Mignon*, *Semiramide*, *Tancrède*, *Orphée*, etc. Le talent de la jeune cantatrice est loin d'avoir encore atteint toute sa perfection, mais l'habitude de la scène et l'étude triompheront facilement des dernières difficultés qui lui restent à vaincre pour être une artiste accomplie. Sa voix est fort belle et fort étendue, puisqu'elle tient à la fois du soprano et du contralto. « Sa tête d'un ovale gracieux et aux traits réguliers, dit M. F. Jahyer, ses yeux noirs si brillants comme on n'en soupçonne point dans les pays du Nord, ses gestes un peu gauches, mais d'une vivacité aimable, sa tournure attrayante lui conquirent immédiatement tous les yeux : avant qu'on entendît la virtuose, la femme avait captivé son auditoire par un ensemble séduisant de jeunesse, de grâce et de beauté. »

* **BELLOGUET** (Dominique-François-Louis, baron ROGET DE), archéologue français. — Il est mort à Nice au mois d'août 1872. Son grand ouvrage, intitulé *Ethnogénie gauloise* (1858-1873, 4 vol. in-8°), lui fit décerner par l'Institut le prix Gobert en 1869.

BELLOTTI (Pierre), peintre italien de l'école vénitienne, né à Volgano vers 1640, mort à Garigano en 1700. Il s'est essayé à la fois dans la peinture historique, dans le portrait et dans la caricature; ses portraits sont surtout estimés pour l'exactitude et le fini. Ses grands tableaux sont moins renommés, quoique Bellotti s'y montre excellent coloriste.

BELLOTTI (Jérôme), antiquaire italien, né à Venise à la fin du XVIIe siècle, mort vers 1740. Il a laissé quelques mémoires sur des questions de numismatique : *Medaglia enigmatica spiegata in lettere* (Venise, 1722, in-8°); *Dissertations sur des médailles antiques* (neuf morceaux insérés dans les *Atti eruditi della Società albriziana*, 1725).

* **BELLOU-EN-HOULME**, village de France (Orne), canton et à 8 kilom. de Messei, arrond. et à 16 kilom. de Domfront; pop. aggl., 246 hab. — pop. tot., 2,651 hab.

* **BELLOVÈSE**, chef gaulois du VIe siècle av. J.-C., fondateur de la ville de Milan. — Tite-Live rapporte de la manière suivante les événements qui amenèrent Bellovèse et ses Gaulois à passer les Alpes et à s'établir dans le nord de l'Italie : « A l'époque où Tarquin l'Ancien régnait à Rome (564 av. J.-C.), la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. Sous le gouvernement d'Ambigat, que ses vertus, ses richesses et la prospérité de son peuple avaient rendu tout-puissant, la Gaule reçut un tel développement par la fertilité de son sol et le nombre de ses habitants, qu'il sembla impossible de contenir la réunion de tant de peuples. Le roi, déjà vieux, voulant débarrasser son royaume de cette multitude qui l'écrasait, invita Bellovèse et Sigovèse, fils de sa sœur, jeunes hommes entreprenants, à aller chercher un autre séjour dans les contrées que les dieux leur indiqueraient par les augures; ils seraient libres d'emmener avec eux autant d'hommes qu'ils voudraient afin que nulle nation ne pût repousser les nouveaux venus. Le sort assigna à Sigovèse les forêts herciniennes; à Bellovèse les dieux montrèrent un plus beau chemin, celui de l'Italie. Il appela à lui, du milieu de ces surabondantes populations, des Bituriges, des Arvernes, des Sénons, des Eduens, des Ambarres, des Carnutes, des Aulerques, et, partant avec de nombreuses troupes de gens à pied et à cheval, il arriva chez les Tricastins. Là, devant lui s'élevaient les Alpes, et, ce dont je ne suis pas surpris, il les regardait sans doute comme des barrières insurmontables. Arrêtés et pour ainsi dire enfermés au milieu de ces hautes montagnes, les Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers ces roches perdues dans les cieux, un passage par où s'élancer dans un autre univers, quand un scrupule religieux vint les arrêter; ils apprirent que des étrangers, qui cherchaient comme eux une patrie, avaient été attaqués par les Salyes. C'étaient les Massiliens qui étaient venus par mer de Phocée. Les Gaulois virent là un présage de leur destinée; ils aidèrent ces étrangers à s'établir sur le rivage où ils avaient abordé et qui était couvert de vastes forêts. Pour eux, ils franchirent les Alpes par des gorges inaccessibles, traversèrent le pays des Taurins et, après avoir vaincu les Toscans près du fleuve Tésin, ils se fixèrent dans un canton qu'on nommait le Champ-des-Insubres. Ce nom, qui rappelait aux Eduens les Insubres de leur pays, leur parut d'un heureux augure, et ils fondèrent là une ville qu'ils appelèrent *Mediolanum* (Milan). De nouvelles émigrations de Gaulois vinrent alors se joindre à Bellovèse et s'établirent, sous sa protection, dans l'Etrurie, dans la Ligurie et jusqu'au pied des Apennins. Toute l'Italie septentrionale prit alors le nom de Gaule Cisalpine. »

* **BELLOY** (Auguste, marquis DE), poëte et auteur dramatique. — Il est mort en mai 1871. Outre les ouvrages énumérés dans sa biographie, au tome II du *Grand Dictionnaire*, cet écrivain distingué a publié : *Lilith*, poëme fantaisiste inséré dans la *Revue de Paris* (1853); nous en avons rendu compte; *Physionomies contemporaines* (1859, in-12); les *Toqués* (1860, in-12); *Christophe Colomb et la découverte du nouveau monde* (1864, in-4°). Il a, de plus, traduit en vers le *Théâtre complet de Térence* et le *Théâtre complet de Plaute*.

BELLUNELLO (André), peintre italien du XVe siècle, né à San-Vito, dans le Frioul. Son chef-d'œuvre est un *Crucifié au milieu de plusieurs saints*, que l'on voit dans la salle du conseil, à Udine, et qui est remarquable, sinon par le dessin et le coloris, du moins par le grandiose des figures.

BELLUS (Jean-Baptiste BEAU, en latin), né à Saly (Comtat Venaissin) en 1600, mort à Montpellier en 1670. On a de lui : *Diatribæ duæ, De partibus templi auguralis, De mense et die victoriæ Pharsalicæ* (Toulouse, 1637, in-8°), réimprimé dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius (tome VIII); *Polyænus gallicus, sive stratagemata Gallorum* (1643, in-12); *Idée excellente de la haute perfection ecclésiastique en l'histoire de la vie et des actions du très-illustre prélat François d'Estaing, évêque de Rhodez* (Clermont, 1656, in-4°).

* **BELLY** (Léon-Auguste-Adolphe), peintre français. — Il était né en 1827, et il est mort à la fin de mars 1877. Les derniers tableaux exposés par ce brillant paysagiste sont : les *Sirènes* (1867); le *Soir, Canal de Mahmoudieh* (1868); *Fête religieuse au Caire*, la *Pêche des dorades* (1869); la *Mare aux fées*, les *Bords de la Sauldre*, les *Ruines de Baalbeck* (1874); *Etang, Lande, Bords de la Sauldre* (1874); le *Gué de Montboulan, Dahabieh engravée* (1877).

BELMA, ancienne montagne de la Palestine, près de Béthulie, où campa et fut enterré Holopherne.

* **BELMONT**, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. de Saint-Affrique, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule la Rance; pop. aggl., 692 hab. — pop. tot., 1,706 hab.

* **BELMONT**, bourg de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. de Roanne; pop. aggl., 484 hab. — pop. tot., 3,774 hab.

* **BELMONTET** (Louis), poëte et homme politique français. — Il fut réélu député à Castelsarrasin en 1869, par 18,619 voix. A l'occasion du plébiscite qui eut lieu l'année suivante, il adressa à ses électeurs une proclamation dans laquelle il s'efforça de leur démontrer, dans une prose digne de ses vers, que le plébiscite était « le passage de la mer Rouge pour aller dans la terre promise. » Il vota naturellement pour la guerre et il assista à l'effondrement de cet Empire qui avait été si fatal à la France. Rendu à la vie privée, l'ex-barde impérial put continuer à loisir à se livrer au culte des muses. Il était à peu près oublié lorsqu'en janvier 1876 il posa sa candidature au Sénat dans le Tarn-et-Garonne. Dans sa profession de foi, M. Belmontet oublia pour la première fois de parler des gloires impériales; il se borna à dire qu'il adoptait sans réserve le sage programme du président de la République et de son ancien et affectionné collègue, M. Buffet. Malgré cette affirmation, il échoua (30 janvier). Il résolut alors de se faire nommer député dans l'arrondissement de Castelsarrasin et fit appel « à ces campagnes où son nom était resté, dit-il, le symbole du dévouement. » Mais les réactionnaires de l'arrondissement ayant alors offert la candidature au ministre Buffet, qui, par sa détestable politique, s'était rendu, à juste titre, l'homme le plus impopulaire de France, M. Belmontet se désista dans une lettre héroï-comique qu'il adressa à M. Buffet. « Cette immolation de mes intérêts personnels, lui dit-il, mérite, j'ose le croire, un témoignage officiel de votre considération. Je voudrais que Votre Excellence fît annoncer dans le *Journal officiel* que M. Belmontet lui-même est venu vous complimenter sur votre acceptation et déposer entre vos mains sa démission de candidat. C'est simple et c'est juste. » C'était aussi souverainement grotesque. M. Buffet, qui le comprit, se borna à accepter le désistement de M. Belmontet en sa faveur. Ce désistement, du reste, était tout platonique, car le représentant de tous les partis coalisés contre la République fut complétement battu par le candidat républicain (20 février 1876). Depuis lors, le barde bonapartiste n'a plus fait parler de lui. Outre les élucubrations plus ou moins poétiques que nous avons citées, on lui doit: les *Deux règnes* (1843, in-8°), poésies; la *Poésie de l'histoire* (1844, in-8°); la *Poésie de l'Empire français* (1853, in-8°); la *Campagne de Crimée* (1855, in-8°); *Poésies guerrières* (1858, in-8°); le *Luxe des femmes et la jeunesse de l'époque* (1858, in-18), en vers; les *Napoléoniennes*, poésies nouvelles (1859, in-8°); les *Lumières de la vie, pensées, maximes et proverbes poétiques* (1861, in-12); les *Enfants du Soleil*, tragédie en cinq actes (1870, in-8°); *Choix de pensées et maximes tirées de l'Imitation de Jésus-Christ*, traduites en vers, suivies de *Mes pensées* (1873, in-18).

BELOIBOG, dieu des Sarmates. V. BELBOG, dans ce *Supplément*.

BÉLONOÏDE adj. (bé-lo-no-i-de — du gr. *belonê*, aiguille; *eidos*, forme). Se dit des apophyses styloïdes des os temporal et cubitus. ‖ On dit aussi BÉLOÏDE.

BELOT (Emile-Joseph), littérateur français, né à Montoire (Loir-et-Cher) en 1829. Il fit à Paris, au collége Louis-le-Grand, d'excellentes études, qu'il venait de terminer lorsque, après la révolution de février 1848, M. Carnot créa l'Ecole d'administration. M. Belot concourut et fut admis le premier à cette école, dans la section des lettres. Après la dissolution de cet utile établissement, il suivit la carrière de l'enseignement. Après avoir professé les lettres à Blois et à Orléans, M. Belot a enseigné l'histoire à Vendôme (1854), à Strasbourg (1857), à Versailles (1863), au lycée Corneille, à Paris, et est devenu enfin professeur à la Faculté des lettres de Lyon. Il s'est fait connaître par deux ouvrages importants qui se complètent et qui ont été couronnés l'un et l'autre par l'Académie française. Ils ont pour titre : *Histoire des chevaliers romains, considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome depuis le temps des rois jusqu'au temps des Gracques* (1867, in-8°); *Histoire des chevaliers romains depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire romain en 395 après J.-C.* (1873, in-8°).

* **BELOT** (Adolphe), auteur dramatique et romancier. — Outre les ouvrages que nous

avons mentionnés, on lui doit : *Châtiment* (1855, in-12); le *Drame de la rue de la Paix* (1867, in-12); la *Vénus de Gordes* (1867, in-12), en collaboration avec M. E. Daudet; les *Mémoires d'un caissier* (1868, in-12); *Mademoiselle Giraud, ma femme* (1870, in-12); nous en avons rendu compte (v. MADEMOISELLE); l'*Article 47* (1870, in-12); la *Femme de feu* (1872, in-12); le *Parricide, Dacolard et Lubin*, roman en deux parties (1873, 2 vol. in-12); les *Mystères mondains* (1874, in-12); *Hélène et Mathilde* (1874, in-12); les *Baigneuses de Trouville* (1875, in-12); *Mme Vitel et Mlle Lelièvre* (1875, in-12); *Une maison centrale de femmes* (1875); cet ouvrage forme, avec le précédent et les *Mystères mondains*, un roman en trois parties.

M. Ad. Belot a, de plus, donné au théâtre un certain nombre de pièces, presque toutes tirées de ses romans : l'*Article 47*, drame en cinq actes (1871); le *Beau-frère*, drame en cinq actes, tiré d'un roman portant ce titre, de M. H. Malot (1874); le *Drame de la rue de la Paix*, drame en cinq actes (1869); la *Femme de feu*, drame en cinq actes (1873); *Miss Multon*, drame en trois actes (théâtre du Vaudeville, 1868); la *Fièvre du jour*, comédie, en collaboration avec Eug. Nus; *Didon*, opéra bouffe, musique de Blangini (1866); la *Marquise*, pièce en quatre actes, en collaboration avec Eug. Nus; le *Parricide*, drame en cinq actes (1874); la *Vénus de Gordes*, drame en cinq actes (1875).

* **BELOUINO** (Paul), littérateur français. — Il est né à Tiffauges (Vendée) en 1812. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, on lui doit : *Histoire générale des persécutions de l'Eglise* (Lyon, 1848-1856, 10 vol. in-8°); l'*Oraison dominicale* (1849, in-32); *Dictionnaire général et complet des persécutions souffertes par l'Eglise catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours* (1851, 2 vol. in-8°), faisant partie de l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne; *Fables et apologues* (1868, in-12).

* **BELPECH**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 34 kilom. de Castelnaudary, au confluent du Lers et de la Vixière; pop. aggl., 1,074 hab. — pop. tot., 2,306 hab.

BELSTA, fille du géant Bergthorer, épouse du dieu Bor et mère d'Odin, de Vilé et de Vé, dans la mythologie scandinave.

BELTA, rivière d'Afrique, dans la région du Sahara. Elle se jette dans l'Atlantique après un cours d'environ 60 kilomètres de l'E. à l'O., vis-à-vis des îles Canaries, entre le cap Jubi et le cap Bojador, par 26° 40' de latit. N. En 1820, une frégate française, la *Sophie*, s'est perdue corps et biens un peu au N. de l'embouchure de la Belta. Cette rivière, à peine connue aujourd'hui, semble appelée à devenir une des voies les plus importantes ouvrant le continent africain au commerce du monde entier. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de creuser un canal de 740 milles de l'embouchure de la Belta jusqu'au coude septentrional du Niger à Tombouctou.

On croit qu'aucun obstacle sérieux ne s'opposera à la construction du canal; la conformation du grand désert de Sahara favoriserait au contraire l'exécution du projet. A 630 milles de distance, on a constaté une vaste dépression de terrain dont le fond est à environ 250 pieds au-dessous du niveau de l'Atlantique. Cette immense cavité devait être autrefois remplie par les eaux de la mer. Elle est séparée de la mer par une bande de terrain de 30 milles de largeur, dont 25 sont traversés par la rivière la Belta, de sorte qu'il suffirait de creuser le lit de la rivière pour la canaliser, de couper la bande de terre et de laisser les eaux de l'Atlantique se précipiter dans cet immense bassin desséché. On formerait, de cette façon, une large nappe d'eau, le climat serait bientôt plus tempéré; le pays fertilisé deviendrait propre à la culture et se couvrirait de pâturages; en même temps, le commerce pénétrerait jusqu'au cœur de l'Afrique.

C'est là un fort beau projet, qui ne peut être comparé qu'au percement de l'isthme de Suez. Mais il reste encore beaucoup à faire avant qu'on puisse affirmer la possibilité de le réaliser. L'auteur du projet, M. Donald Mackensie, propose d'organiser une expédition pour établir tout d'abord une station à l'embouchure de la Belta, puis, de là, faire des excursions dans le pays, afin d'établir la configuration et la nature du terrain. Si l'on parvient à prouver que la chose est possible, sans nul doute l'Europe se montrera à la hauteur de l'entreprise.

BELTRAMI (Antoine), peintre italien, né à Crémone en 1724, mort en 1784. Il fut élève de Fr. Boccaccino. On voit encore beaucoup de tableaux de lui dans les églises de Crémone.

BELUS, nom de l'Hercule Indien, suivant Cicéron. ‖ Roi de Tyr et père de Pygmalion et de Didon, d'après Virgile. Il s'empara de l'île de Chypre et la donna à Tenus.

BELVAL (Jules-Bernard GAFFIOT, dit), chanteur français, né en 1823. Après avoir parcouru la province pendant dix ans et tenu avec distinction l'emploi de première basse noble au Grand-Théâtre de Lyon, il vint à Paris, où il fut engagé par M. Crosnier, qui dirigeait alors l'Opéra. Il débuta, le 7 septembre 1855, dans un rôle qui lui était déjà familier, celui de Marcel des *Huguenots*. On lui trouva une voix sympathique et parfaitement homogène. Il chanta le même mois, pour son second début, un rôle peu important dans *Sainte-Claire*, opéra en trois actes du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Il parut ensuite sous les traits de Bertram de *Robert le Diable*, et il fut vivement applaudi. Il créa encore cette même année, le 24 décembre, Gargantua de *Pantagruel*, de Henri Trianon, musique de Th. Labarre. Il reprit en 1856 et en 1857 Broghi de la *Juive*, Walter de *Guillaume Tell*, Balthazar de la *Favorite*, Oberthal du *Prophète*. Il parut l'année suivante, avec une égale sonorité de voix, dans la *Magicienne*, de Saint-Georges et d'Halévy, puis créa successivement Soliman de la *Reine de Saba*, de Gounod (1862); l'archevêque Turpin de *Roland à Roncevaux*, de Mermet (1864); dom Diego de l'*Africaine*, de Meyerbeer (1865). Le répertoire nouveau n'ajouta rien à la réputation de M. Belval, auquel il a suffi, comme acteur et comme chanteur, de quatre grands opéras : les *Huguenots*, *Robert le Diable*, *Guillaume Tell* et la *Juive*, pour le faire applaudir pendant tant d'années par le public parisien. Devenu le plus ancien pensionnaire de l'Opéra, M. Belval s'est retiré de notre grande scène lyrique, après avoir soutenu pendant vingt ans le poids du grand répertoire. On a donné les *Huguenots* pour sa représentation de retraite, le 15 septembre 1876. Depuis, se consacrant au chant italien, il a été engagé, dès le commencement de l'année 1877, au Lyceo de Barcelone. — Sa femme, Mme Sophie GAFFIOT, née de Montignac, dite aussi *Belval*, a débuté au théâtre vers 1840 et a parcouru comme lui la province. Son passage à l'Opéra n'a pas été bien marquant.

BELVAL (Marie), cantatrice française, fille du précédent, née à Paris en 1853. Mlle Marie Belval reçut une éducation artistique très-soignée. Elle devint une très-bonne musicienne, et M. Pagaus lui donna des leçons pour le mécanisme vocal. Ce fut le 7 octobre 1873 qu'elle débuta au théâtre en jouant au Théâtre-Italien le rôle de Norina de *Don Pasquale*. Elle y montra une inexpérience à peu près complète de la scène; maison applaudit sa voix étendue, fraîche, souple et d'un timbre agréable. Elle chanta ensuite dans *Don Giovanni*, *Rigoletto* et la *Semiramide*. Dans ce dernier opéra surtout, elle fit preuve d'une rare organisation musicale. « Son organe, d'une extrême puissance, d'une limpidité, d'un éclat exceptionnels, dit M. Jahyer, a fait merveille dans ces grands récitatifs d'une si magnifique largeur, vocalisant avec une agilité et une sûreté d'intonation auxquelles on n'est plus habitué depuis longtemps; ella a étonné et charmé tout à la fois; et cela d'autant mieux que dans les passages tendres sa voix sait prendre des inflexions d'une douceur infinie. » Au mois de mai 1874, Mlle Belval quitta le Théâtre-Italien pour le Grand-Opéra, où elle débuta dans le rôle de la reine Marguerite des *Huguenots*. Son père avait repris, pour cette circonstance, le rôle de Marcel, qu'il remplissait depuis longtemps à la satisfaction générale. Mlle Belval obtint, comme cantatrice, un succès très vif, tout en laissant encore beaucoup à désirer comme comédienne. Depuis lors, elle a fait de remarquables progrès, et elle semble appelée à devenir une des meilleures cantatrices de la génération nouvelle. C'est une belle personne, grande, forte, aux traits réguliers, au sourire narquois, à la taille bien prise, mais sans élégance et accusant plus que son âge.

BELVEDERE (André), peintre italien, né à Naples en 1646, mort en 1732. Il peignit surtout les natures mortes, animaux, fleurs et fruits; ses tableaux sont recherchés.

* **BELVÈS**, petite ville de France (Dordogne), ch.-l. de canton, arrond. et à 33 kilom. de Sarlat, sur un plateau élevé; pop. aggl., 1,690 hab. — pop. tot., 2,368 hab. Cette ville, à l'aspect très-ancien, renferme quelques maisons du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle et une tour féodale du XIIIe.

* **BELZ**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de canton, arrond. et à 25 kilom. de Lorient, sur la rive gauche de l'Etel; pop. aggl., 245 hab. — pop. tot., 2,243 hab. Près du bourg se trouvent plusieurs dolmens, dont un surtout est très-remarquable.

BELZAIS-COURMENIL (Nicolas-Bernard-Joachim-Jean), homme politique français, né à Ecouché (Orne) en 1747, mort en 1804. Il fut élu député aux états généraux de 1789 par le bailliage d'Alençon, et ne joua à l'Assemblée nationale qu'un rôle effacé. Il vint reprendre, durant la durée de l'Assemblée législative, sa place de procureur du roi à Argentan, qu'il avait quittée, et ne fut pas réélu à la Convention. En 1795, le département de l'Orne l'envoya au conseil des Cinq-Cents, d'où il passa au Corps législatif après le 18 brumaire. Napoléon le nomma préfet de l'Aisne en 1802, et il occupa cette fonction jusqu'à sa mort.

BEM (Magnus VON), voyageur russe du XVIIIe siècle. Il explora une partie du Kamtchatka, dont il fut gouverneur de 1772 à 1779, et s'efforça d'améliorer les routes de ces contrées sauvages. En 1775, la détresse des compagnons du capitaine Cook lui ayant été signalée sur un point du littoral, il n'hésita pas à se porter à leur secours, quoiqu'il lui fallût faire plus de 200 verstes à pied. Les rigueurs du climat le forcèrent à demander son rappel en 1779.

BEMBO (Bonifazio), peintre italien, né à Valdarno, dans le Crémonais, vers 1400, mort à Milan vers 1465. Il concourut à la décoration de la cathédrale de Crémone, où se trouvent encore deux grandes fresques de lui : l'*Adoration des Mages* et la *Purification*; il travailla ensuite pour les ducs de Milan. Ses ouvrages sont remarquables par l'expression des poses et la richesse du coloris. Divers critiques ont confondu ce maître avec Bonifazio de Vérone.

BEMBO (Giovanni-Francesco), peintre italien, de la famille du précédent, né vers 1460, mort en 1525. Ses tableaux ne semblent pas appartenir à l'école lombarde et font présumer qu'il dut étudier dans les ateliers des maîtres romains ou napolitains; son style se rapproche, en effet, beaucoup plus de celui de Fra Bartolommeo que du faire des maîtres crémonais. Les historiens de l'art italien le surnomment quelquefois **il Vetraro** (*le Vitrier*), ce qui ferait croire qu'il peignit aussi sur verre.

BEMBO (Pierre-Louis, comte), administrateur italien, né en 1825. Il fit ses études à Vérone, puis à Padoue, où il apprit la jurisprudence. Depuis 1850, le comte Bembo était assesseur de la municipalité de Venise lorsque l'archiduc Maximilien, nommé gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien, vint habiter cette ville. Il entra alors en relation avec ce prince, qui l'admit dans son intimité, et il dédia un de ses ouvrages à sa femme, l'archiduchesse Charlotte. Après la guerre d'Italie (1859), qui eut pour résultat d'enlever la Lombardie à l'Autriche, la Vénétie, restée au pouvoir de l'étranger, reçut un nouveau gouverneur. M. Bembo fit alors partie du conseil de la lieutenance et devint quelque temps après podestat de Venise; en outre, l'empereur François-Joseph lui donna un siége à la Chambre des seigneurs de Vienne; mais la haine bien naturelle qu'inspirait alors l'Autriche à ses compatriotes l'empêcha d'aller siéger dans cette Assemblée. En 1863, le comte Bembo fit un voyage à Vienne pour demander la réalisation des réformes promises aux Vénitiens, et, trois ans plus tard, il donna sa démission de podestat. A la suite de la guerre de 1866, pendant laquelle l'Autriche fut de nouveau vaincue, la Vénétie vit enfin disparaître le joug de l'étranger et fut incorporée au royaume d'Italie. Depuis lors, le comte Bembo a été appelé à siéger au Sénat italien. On lui doit quelques écrits, dont les principaux sont : *Del instituzioni di beneficenza nella città e provincia di Venezia* (Venise, 1859, in-8°); *Il Comune di Venezia nel triennio* 1860-1862 (1863, in-8°). L'archiduc Maximilien, devenu empereur du Mexique, avait donné au comte Bembo la croix de grand officier de Notre-Dame de Guadalupe.

BEMILUCIUS, surnom de Jupiter dans les Gaules. D'après l'*Antiquité expliquée*, on a découvert près de l'abbaye de Flavigny, en Bourgogne, où ce dieu passe pour avoir eu un culte, une statue de Jupiter Bemilucius, figurant un jeune homme imberbe, à la chevelure courte, couvert d'un pallium et portant des fruits dans ses mains.

BEMMEL (Jean-Georges), peintre allemand, né à Nuremberg en 1669, mort en 1723. Il peignit avec une rare perfection les animaux et les paysages; ses tableaux sont remarquables par la fidélité avec laquelle ils rendent la nature. — Son fils Joël-Paul BEMMEL, élève de Preissler et de Martin Schuster, continua avec succès les traditions artistiques de la famille. Né à Nuremberg en 1713, il fut contraint de quitter son atelier pour servir dans l'armée prussienne jusqu'en 1737, reprit alors ses pinceaux et peignit surtout des paysages et des tableaux d'histoire. — Jean-Noé BEMMEL, autre fils de Jean-Georges, né à Nuremberg en 1716, a peint des chasses, des paysages, des batailles, des scènes d'amour et des scènes champêtres. — Ses deux fils se sont fait, comme lui, un nom dans les arts. Le premier, Georges-Christophe-Théophile VON BEMMEL, né à Nuremberg en 1738, étudia dans l'atelier de Martin Preissler et devint membre de l'Académie de peinture de sa ville natale; on a de lui des paysages et des tableaux de bataille également estimés. Le second, Burkhard-Albert VON BEMMEL, né en 1742, mort en 1755, eut le temps, dans sa courte carrière de treize années, de se révéler comme dessinateur; ses dessins d'animaux, très-rares, sont recherchés des amateurs.

BEMMEL (Pierre DE), peintre allemand, frère du précédent, né à Nuremberg en 1685, mort à Ratisbonne en 1754. Il s'est exercé surtout dans le paysage, et ses tableaux reproduisent avec une grande fidélité des *Coups de vent*, des *Tempêtes*, des *Effets de neige*. Son dessin est d'ordinaire vigoureux, et ses effets sont d'une grande hardiesse. Il a généralement fait peindre les figures de ses tableaux par son frère. — Son fils, Christophe VON BEMMEL, né à Nuremberg en 1707, mort en 1783, a peint des paysages estimés.

BEN, un des noms de Neptune, dans la mythologie scandinave.

BENAGLIO (François), peintre italien du XVe siècle. Il travaillait en 1476 à Vérone et il peignit divers tableaux dans l'église della Scala. — Un autre peintre du nom de BENAGLIO (Jérôme) vivait à Vérone à la même époque.

BENAGLIO (Jean), poëte italien du XVIIe siècle. Il a écrit une tragédie intitulée : *Ilionea* (Rome, 1738, in-4°); on lui attribue aussi divers ouvrages de philosophie, de théologie et de mathématiques.

BEN-AÏCHAH, poétesse arabe, née à Cordoue vers 960, morte en 1009. Fille du poëte Ahmed, elle se fit remarquer autant par ses vertus que par ses talents; elle écrivit des vers et des discours, qui, lus dans les assemblées littéraires, à Cordoue, excitèrent souvent l'enthousiasme de ses compatriotes.

* **BENALCAZAR** ou **BELARCAZAR** (Sébastien DE), aventurier espagnol, un des conquérants de l'Amérique du Sud, né à Benalcaz (Estramadure), vers 1495, mort dans le Popayan en 1550. Son père s'appelait Moyano, et Benalcazar tira son surnom de sa ville natale. Ayant quitté sa famille, qui était fort pauvre, il s'embarqua en 1514 sur le vaisseau qui portait en Amérique don Pedrarias, nommé gouverneur du Darien, et, à peine arrivé, se mit à courir les aventures. Il explora presque seul les solitudes de l'isthme de Panama, couvertes alors d'inextricables forêts, s'empara d'un village indien, qu'il brûla après l'avoir pillé, et fut dès lors considéré par le gouverneur comme un homme d'exécution. Divers aventuriers se groupèrent autour de lui, confiants dans son audace, et constituèrent un petite bande qui s'acquit du renom. Les Pizarre attirèrent près d'eux ce hardi compagnon et le chargèrent de diverses entreprises. A la mort d'Atahualpa, Ruminahui ayant essayé de relever le pouvoir des incas, Benalcazar fut envoyé contre lui. Il n'avait qu'une poignée d'hommes, et il est douteux qu'il eût réussi à vaincre les Indiens si ceux-ci, effrayés par une éruption du Cochabamba, ne s'étaient enfuis en désordre vers Quito, avant même de se mesurer avec la petite troupe espagnole. Benalcazar, se lançant à leur poursuite, s'empara facilement de Quito, mais les Indiens avaient enlevé ou détruit toutes les richesses que les vainqueurs croyaient y trouver. Il y laissa son lieutenant, Ampudia, qui se signala par des cruautés inouïes et se mit à la recherche de régions inconnues. On lui avait signalé comme très-riche une région gouvernée par un chef appelé Popayan, et à laquelle les Espagnols donnèrent plus tard le même nom. Benalcazar y pénétra et y fonda Guayaquil, puis, ne trouvant pas l'or qu'il cherchait, il revint au Pérou et en repartit peu de temps après sur de nouvelles indications. Il s'agissait de trouver ce fameux Eldorado, où l'or était aussi commun que partout ailleurs les cailloux, où les maisons étaient couvertes de briques d'or, où les enfants jouaient dans les rues avec des palets d'or. Les récits des Indiens ne manquaient pas de précision et tous désignaient à peu près une région identique comme but aux recherches des aventuriers, car en 1535 trois corps d'armée espagnols, partis des points les plus opposés, se rencontraient, comme s'ils s'étaient donné rendez-vous, sur le territoire de ce qui fut plus tard la Nouvelle-Grenade; c'étaient la troupe de Benalcazar, venant du Pérou, celle de D. Pedro Hernandez, venant de la province de Sainte-Marthe, et celle de Nicolas Federmann, partie de Venezuela. Toutes les trois avaient surmonté les plus grandes fatigues, traversé des territoires immenses et inconnus, et elles se trouvaient les unes en face des autres sans avoir rencontré l'Eldorado tant cherché. Benalcazar, laissant la plus grande partie de ses compagnons, retourna dans le Popayan, dont Diego Pizarre le nomma gouverneur. Il se signala comme administrateur habile et il serait à l'abri de tout reproche s'il n'avait laissé son lieutenant Ampudia continuer son système d'exactions et de férocité. A la chute de Pizarre, il fut dépouillé de son titre de gouverneur; à demi ruiné, il se disposait à retourner en Europe lorsque la mort le saisit.

BENAN-ASCHA s. m. pl. (be-nan-a-scha). Ce mot, qui signifie les « associés de Dieu, » était donné par les Arabes à des divinités qu'ils adoraient avant la venue de Mahomet.

BENARD (Théodore-Aimé-Napoléon), publiciste français, né à Honfleur (Calvados) en 1808, mort à Boufarick (Algérie) en 1873. En 1826, il se rendit en Angleterre et continua d'y résider jusqu'en 1848, sauf un court séjour qu'il fit en France en 1830, pour s'engager dans le 1er bataillon des volontaires havrais, organisés en vue de se porter au secours de la révolution parisienne. La victoire restée aux mains du peuple, il retourna à Londres et y resta jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. En juillet 1848, il se fixa définitivement en France, et, depuis cette époque, il s'occupa constamment de questions économiques et commerciales. Dès 1849, il collaborait au *Journal du Havre*, un des organes provinciaux les plus importants; l'année suivante, il fut attaché à la rédaction du *Siècle*, où il publia, en faveur du système du libre échange, une série d'articles importants. Au lendemain du coup d'Etat de décembre, ses opinions républicaines lui valurent d'être transporté sans jugement en Algérie. De retour en France, il continua de collaborer au

Siècle et au *Journal du Havre* jusqu'à ce que cette dernière feuille, ayant modifié ses allures économiques, eut arboré le drapeau de la protection, à laquelle Th. Benard faisait une guerre acharnée. Dans le *Siècle*, Th. Benard a surtout traité des questions d'économie politique et de droit international. En 1856, il a publié à la librairie Guillaumin un volume intitulé : les *Lois économiques*, et il a fondé en 1860 l'*Avenir commercial*, organe qui défendait, de la manière la plus absolue, le principe de la liberté du commerce, de l'industrie et du crédit. Dans cette feuille, il a publié un certain nombre de lettres sur l'inscription maritime, réunies en un volume sous le titre de *Servage des gens de mer* (Dentu, 1862, in-18), et qui ont été le point de départ de réformes que l'administration de la marine a commencé à effectuer dans cette institution. Th. Benard a fait, en outre, une guerre active au privilége des courtiers, et c'est en partie à cette vigoureuse initiative qu'est due la présentation au Corps législatif d'un projet de loi qui a été voté par cette assemblée et qui a mis fin au privilége des courtiers. On lui doit encore : *Résumé de l'enquête parlementaire sur le régime économique de la France* (1867, in-8°); les *Traités de commerce, Lettre à M. Pouyer-Quertier* (1868, in-8°); le *Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui* (1869, in-12).

Dans les dernières années de sa vie, Th. Benard avait quitté la France pour se mêler à la vie laborieuse des colons algériens, à laquelle il avait été déjà initié lors de son internement forcé. C'est là que la mort le surprit. On a depuis sa mort publié de lui un volume intitulé : *De l'influence des lois sur la répartition des richesses*, précédé d'une notice sur sa vie et ses travaux, par M. Menier (Paris, 1874, in-8°).

* **BÉNARD** (Charles), professeur et écrivain français. — Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Manuel d'études pour la préparation au baccalauréat ès lettres* (1850, in-18); *Logique, suivie d'une analyse des auteurs et d'un mémento* (1858, in-18); la *Logique enseignée par les auteurs* (1858, in-8°); *Nouveau manuel de philosophie, rédigé conformément au programme du 8 septembre 1863* (1863, in-12); *Questions de philosophie, modèles, esquisses et programmes de dissertation philosophique* (1869, in-8°); *Petit traité de la dissertation philosophique* (1866, in-12, réédité en 1869); *Manuel de philosophie, suivi de réponses aux questions du programme de 1874* (1875, in-12).

* **BÉNARÈS**, ville de l'Indoustan anglais. — Depuis la guerre indo-anglaise, la population de Bénarès n'est plus évaluée qu'à 200,000 hab., dont 30,000 mahométans environ.

Un des principaux temples est le Vishvaïsha, élevé en 1523 à l'endroit où la tradition indoue fait sortir Para-Brahma d'un œuf d'or. Il est construit en pierres rouges et orné d'une profusion de colonnes de marbre. Il est accompagné de deux pagodes d'une grande richesse, dédiées l'une à Siva, l'autre à un taureau sacré. Le simulacre de ce taureau, en marbre vert d'un seul bloc, a environ 8 mètres de hauteur.

Il a été fondé à Bénarès, par le rajah Djéi-Sing, un observatoire qui est aujourd'hui en ruine. Cet édifice était surmonté d'une coupole tournante, établie en 1772 sur les dessins d'un savant indou, Hycomar, astronome célèbre qui avait, de plus, inventé une foule d'appareils. Les murs étaient couverts de figures astronomiques gravées dans la pierre et dans lesquelles on reconnaît que le système de Copernic n'était pas ignoré dans l'Inde à cette époque. La bibliothèque publique de Bénarès renferme une collection complète des *Commentaires* sur les Védas, collection qui forme environ 15,000 volumes.

Lors de l'insurrection contre les Anglais, Bénarès fut épargné. L'immense population de la ville n'attendait qu'un signal, et le nombre de pèlerins fanatiques dont cette ville est le rendez-vous aurait pu rendre difficile le maintien de la paix. Mais le soulèvement des cipayes fut immédiatement réprimé avec tant de vigueur par la garnison anglaise, que la population n'osa pas bouger.

BENASCHI (Angela), femme peintre italienne, née dans le Piémont en 1666, morte à Rome vers 1730. Fille et élève de Gian-Battista Benaschi, elle s'appliqua surtout à peindre le portrait. Elle passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où ses ouvrages étaient estimés.

BENAVIDES (Vincent), peintre espagnol, né à Oran vers 1640, mort à Madrid en 1703. Elève de François Rizzi, il excella surtout dans l'aquarelle, et peignit aussi à fresque et à la détrempe. Il a décoré à la détrempe la façade de l'hôtel de los Balbases, à Madrid, et on voit une de ses fresques dans l'église de la Victoire, de la même ville. Il fut nommé peintre de Charles II.

BENAZIE (Bernard DE LA), en latin **Benasius**, théologien et antiquaire français, né à Agen en 1634, mort dans la même ville en 1723. Il était chanoine de la cathédrale d'Agen, et il a surtout écrit des ouvrages d'érudition. Outre un certain nombre de travaux relatifs à l'histoire de l'Agenois, on lui doit : *Dissertatio de tempore quo primo Evangelium est prædicatum in Galliis* (Toulouse, 1691, in-12); *Défense de l'antiquité des Eglises de France* (Agen, 1696, in-12); *Præconium divi Caprasii ejusque episcopalis dignitas* (Agen, 1714, in-12).

BENCE (Jones), médecin anglais, né en 1810, mort le 20 avril 1873. Il avait étudié sous Graham, l'inventeur de la dialyse, et s'était particulièrement livré à l'étude de la chimie organique, dans ses rapports avec la thérapeutique. La chimie tint toujours une très-large place dans ses méthodes tant physiologiques que pathologiques et thérapeutiques. Il étudia d'une façon toute particulière les maladies des voies urinaires, où la chimie tient une très-grande place. Il était membre de la Société royale de Londres et médecin de l'hôpital de Saint-George.

BENCHAÏM (Abraham), rabbin italien du XVe siècle. Il est l'éditeur d'une *Bible* (Soncino, 1488, in-fol.) qui est considérée comme la première imprimée en texte hébreu. Elle est en caractères carrés. Au temps où Van Praët composait son *Catalogue des livres sur vélin* (1813), cet érudit comptait treize exemplaires de la Bible de Benchaïm, douze sur papier et un sur vélin. On n'en connaît plus maintenant que quatre : deux se trouvent à Rome, dans les bibliothèques Barberini et Sainte-Prudentienne; le troisième est à Florence, dans l'ancienne bibliothèque des grands-ducs de Toscane; le quatrième est à Durlach, dans l'ancienne bibliothèque des margraves.

BENDASSOLI (Giovanni), sculpteur italien, né à Vérone vers 1745, mort à la fin du XVIIIe siècle. Il habita longtemps Vicence, où se trouvent encore quelques-uns de ses ouvrages. Ce sont : à Santa-Corona, quatre figurines décorant le tabernacle du maître-autel, et à S.-Faustino-e-Giovita cinq statues et deux bas-reliefs de la façade.

BENDEL (Bernard), sculpteur bavarois, né vers 1660, mort en 1736. Son père, assez bon sculpteur, lui apprit les premiers éléments de son art, et il alla ensuite se perfectionner à Paris, à Rome et dans diverses villes d'Allemagne. Il travaillait avec le même talent le marbre, la pierre, le bois et l'ivoire. On connaît de lui une chaire, ornée de grandes figures en bois, dans l'église des jésuites d'Augsbourg, et un crucifix d'ivoire, dans la cathédrale de Munich.

BENDELER ou **BENDLER** (Jean-Chrétien), peintre allemand, né en 1688, mort à Breslau en 1728. Il s'est distingué comme paysagiste. Ses tableaux ont de l'exactitude, mais manquent d'une bonne ordonnance. Auguste III appela l'artiste à Dresde et voulut le nommer peintre de son cabinet; mais Bendeler aimait la vie nomade, indépendante, et il dédaigna ces faveurs royales.

* **BENDEMANN** (Edouard), peintre. — Aux travaux déjà cités de M. Bendemann, il faut ajouter : une fresque qu'il a exécutée dans sa propre maison, à Berlin, et qui représente la *Poésie et les arts;* le dessin du *Monument de Sébastien Bach*, élevé à Saudstein; plusieurs portraits, notamment celui de l'empereur *Lothaire II*, pour la ville de Francfort; le portrait de la femme de l'artiste, qui est une fille de Schadow.

BENDTSEN (Bendt), érudit danois, né à Copenhague en 1763, mort à Frédériksbourg en 1830. Il fit ses études en Allemagne et se fit recevoir docteur en philosophie à Gœttingue (1789). On le rappela en Danemark pour lui conférer la direction du collége de Frédériksbourg. Il a laissé : *De pietate literaria Plinii Secundi* (Copenhague, 1808, in-8°); *De natatione apud Romanos* (Copenhague, 1809, in-8°); *Comparatio Alex. Aphioris et M. T. Ciceronis* (Copenhague, 1812, in-8°); *De fato imprimis Homerico* (1813, in-8°); *De Samothracia* (1816, in-8°).

BENEDETTI (dom MATTIA), prêtre et peintre italien, né à Reggio vers 1650, mort vers 1710. Elève d'Orazio Talami, il excellait dans les ornements et les perspectives, mais il ne peignit que rarement la figure. Il a peint à fresque la voûte de Saint-Antoine de Brescia, avec l'aide de Cairo et de Garofalini. — Son frère, Lodovico MATTIA, fut aussi un peintre distingué de l'école de Modène.

* **BENEDETTI** (le comte Vincent), diplomate français. — Au moment où nous avons rédigé, dans le tome II du *Grand Dictionnaire*, la courte notice que nous avons consacrée à ce personnage, il n'avait pas encore acquis la célébrité que lui ont donnée les événements de 1866 et surtout ceux de 1870. Nous allons combler la lacune qui s'étend de l'année 1864, date à laquelle il fut nommé ambassadeur de France à Berlin, à 1870, qui mit fin à sa carrière diplomatique.

Au commencement de 1866, il devint évident pour M. Benedetti que M. de Bismarck prenait ses mesures pour un remaniement politique de la carte d'Allemagne et pour arriver à un résultat qui lui permît d'éliminer l'Autriche de la Confédération. Il lui fallait un prétexte, mais il n'était nullement embarrassé pour en trouver, et l'administration des duchés était là pour le lui fournir. On a souvent accusé notre ambassadeur à Berlin d'avoir manqué de clairvoyance et de perspicacité dans ces circonstances délicates; après avoir pris attentivement connaissance du livre *Ma mission en Prusse*, nous inclinons à croire que ces récriminations ont été fort exagérées, et, bien que le personnage nous inspire peu de sympathie, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, dans ce livre qu'il a publié pour sa justification, il a accumulé des documents qui présentent les choses sous un jour moins défavorable pour lui, bien que le lecteur, naturellement, ne doive pas un instant oublier quel est l'auteur de cette sorte d'apologie. Ces réserves faites, on peut croire que le diplomate français a pénétré assez justement les vues et l'ambition du ministre prussien. Il a surtout su mettre en relief, dès les premiers mois de 1866, un des traits de la manière de M. de Bismarck, qui devait si bien s'accentuer plus tard, et qui consiste à s'attribuer le beau rôle, à se donner comme poussé malgré lui à la guerre, alors qu'il a tout fait pour préparer une explosion et amener une provocation. « Il devenait chaque jour pour moi, dit M. Benedetti, de plus en plus évident que M. de Bismarck ne reculerait devant rien pour provoquer les complications qui devaient, dans sa conviction, assurer le triomphe de sa politique..... Militairement, dit-il plus loin, toutes les dispositions préparatoires sont prises; les chefs de service ou de corps sont prévenus et se tiennent prêts; dès que le roi en donnera l'ordre, le passage de l'état de paix à l'état de guerre s'exécutera avec une extrême rapidité. Mais M. de Bismarck veut y procéder de manière à éviter la responsabilité de l'initiative et à pouvoir la rejeter sur l'Autriche. C'est dans ce but qu'il a multiplié les menaces, ne dissimulant à personne son intention de réduire l'Autriche à lui abandonner les duchés, ou de la contraindre à accepter la guerre; déjà il a obtenu qu'elle ait, la première, opéré des mouvements de troupes et pris au moins des précautions. A Berlin, on a aussitôt prétendu et répété qu'elle faisait des armements considérables, qu'elle concentrait un corps d'armée sur la frontière de la Silésie et qu'elle prenait ainsi une position agressive et menaçante. La Prusse néanmoins s'abstient de l'imiter, et M. de Bismarck lance une circulaire par laquelle il dénonce cette situation à toutes les cours secondaires, déclare que le gouvernement prussien est mis dans la nécessité d'armer à son tour, et les somme en quelque sorte de s'expliquer et de prendre parti. »

Survient le traité signé le 6 avril 1866 entre la Prusse et l'Italie. Quelle a été l'attitude de M. Benedetti en cette circonstance? Il affirme bien qu'il a tenu le gouvernement français au courant des négociations ouvertes au sujet de ce traité, et auxquelles il a été accusé d'avoir pris part; mais il faut avouer que sa justification est faible sur ce point. Son indignation à l'endroit des suppositions qui se firent jour alors paraît jouée et n'est pas de nature à produire la conviction. On comprend, d'ailleurs, qu'il s'attache à les détruire, car elles ne font pas honneur à sa perspicacité diplomatique. Malheureusement, les preuves lui font défaut.

Ici, nous devons placer quelques détails relatifs au fameux projet d'annexion de la Belgique à la France, en compensation de la nouvelle position prise par la Prusse en Allemagne et en Europe, projet dont la divulgation publique n'eut lieu qu'après la guerre de 1870 et qui couvrit de ridicule le diplomate français. Naturellement, celui-ci présente les choses à un point de vue tout différent, mais qui n'en découvre pas moins le piége que lui tendit M. de Bismarck et dans lequel il donna tête baissée.

Au sujet des compensations auxquelles la France croyait avoir droit, il est bien certain qu'il y eut des propositions échangées entre M. de Bismarck et notre ambassadeur; mais chacun d'eux a sa version : quelle est la vraie? Dans ses circulaires du mois de juillet 1870, le ministre prussien disait :

« La France n'a pas cessé de nous tenter par des offres, aux dépens de l'Allemagne et de la Belgique. Je n'ai jamais pensé qu'il fût possible d'accepter des offres de cette nature; je croyais bien qu'il était utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux diplomates français les illusions qui leur sont particulières, aussi longtemps que cela serait possible, sans faire même de promesses verbales... Par ces motifs, je me taisais sur les demandes qui m'avaient été faites et je négociais dilatoirement, sans jamais faire de promesse. Lorsque les négociations avec le roi des Pays-Bas pour l'acquisition du Luxembourg eurent échoué, la France me renouvela ses propositions précédentes, concernant la Belgique et l'Allemagne du Sud. C'est alors qu'eut lieu la communication du manuscrit de M. Benedetti. Supposer que l'ambassadeur de France ait formulé ces propositions de sa propre main, me les ait remises et les ait débattues à plusieurs reprises, tout cela sans l'autorisation de son souverain, est complétement invraisemblable.

» ... Relativement au texte de ces propositions, je fais observer que le traité est entièrement de la main de M. Benedetti et sur du papier de l'ambassade de France, et que les ambassadeurs et ministres d'Autriche, d'Angleterre, de Russie, de Bade, de Bavière, de Belgique, de Hesse, d'Italie, de Saxe, de Turquie et de Wurtemberg, qui ont vu l'original, ont reconnu l'écriture de M. Benedetti. A l'article 1er, M. Benedetti renonça, dès la première lecture, à la clause finale, et il la mit entre parenthèses, après que je lui eus fait observer qu'elle supposait une immixtion de la France dans les affaires intérieures de l'Allemagne. M. Benedetti fit spontanément, en ma présence, une correction moins importante à l'article 2. »

M. de Bismarck se révèle tout entier dans ces lignes qui, montrent jusqu'à quel point M. Benedetti a été sa dupe. Celui-ci se défend mal; il ne cherche nullement à nier que le traité soit de son écriture; mais, à l'en croire, l'initiative ne vint pas de lui, elle ne vint pas même du gouvernement français, elle fut tout entière l'œuvre de M. de Bismarck; c'est lui qui mit le projet en avant, après avoir fait comprendre à M. Benedetti que la France devait chercher des compensations ailleurs qu'en Allemagne, et c'est en débattant la proposition relative à l'annexion de la Belgique que lui, Benedetti, aurait écrit le traité en question, sous la dictée même du ministre prussien. Voilà tout ce que trouve à dire notre ancien ambassadeur pour sa justification. Eh bien! nous voulons croire que ces détails sont parfaitement exacts; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que M. de Bismarck, comprenant la nécessité de payer la neutralité bienveillante de notre gouvernement, l'amusait avec des propositions alléchantes et lui présentait l'ombre d'un os à ronger? Au lieu de laisser entre les mains d'un homme tel que M. de Bismarck une pièce aussi compromettante, c'était à l'ambassadeur de France, au contraire, à mettre sa sincérité à l'épreuve en tirant de lui un engagement capable de forcer plus tard sa mauvaise volonté; c'est-à-dire que M. Benedetti a bénévolement laissé intervertir les rôles. La justification de l'ex-ambassadeur sur ce point est d'une mélancolie caractéristique. « Je n'ai pour ma part, dit-il, qu'un tort à me reprocher, et je n'ai pas hésité à l'avouer dès le premier moment, c'est celui de ne pas avoir soupçonné l'usage que M. de Bismarck devait faire un jour du document que je lui ai livré; il était son œuvre, mais il était écrit de ma main, et j'aurais dû me montrer plus défiant. Je préfère cependant, je l'avoue encore, même à l'heure qu'il est, mon rôle à celui qu'il s'est donné dans ce triste incident. Tel sera, j'en ai la confiance, le verdict de l'opinion publique. »

M. Benedetti, en admettant que cette confiance soit sincère, ne se fait-il pas là une singulière illusion?

Donnons maintenant le texte de ce traité, que M. Benedetti se garde bien de publier :

« S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français, jugeant utile de resserrer les liens d'amitié qui les unissent et de consolider les rapports de bon voisinage heureusement existants entre les deux pays; convaincus, d'autre part, que, pour atteindre ce résultat, propre, d'ailleurs, à assurer le maintien de la paix générale, il leur importe de s'entendre sur des questions qui intéressent leurs relations futures, ont résolu de conclure un traité à cet effet et nommé, en conséquence, leurs plénipotentiaires, savoir :

» Sa Majesté, etc.;

» Sa Majesté, etc.;

» Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

» Article 1er. S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et contre ses alliés.

» Art. 2. S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg; à cet effet, ladite Majesté entrera en négociation avec S. M. le roi des Pays-Bas pour le déterminer à faire à l'empereur des Français la cession de ses droits souverains sur ce duché, moyennant telle compensation qui sera jugée suffisante, ou autrement. De son côté, l'empereur des Français s'engage à assumer les charges pécuniaires que cette transaction peut comporter.

» Art. 3. S. M. l'empereur des Français ne s'oppose pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les Etats du midi de l'Allemagne, laquelle union pourra être basée sur un parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits Etats.

» Art. 4. De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené, par les circonstances, à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le secours de ses troupes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer, envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

» Art. 5. Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent, par le présent traité, une alliance offensive et défensive, qu'ils s'engagent solennellement à maintenir. Leurs Majestés s'obligent, en outre et notamment, à l'observer dans tous les cas où leurs Etats respectifs, dont elles se garantissent mutuellement l'intégrité, seraient menacés d'une agression, se tenant pour liées, en pareilles conjonctures, de prendre sans retard et de ne décliner sous aucun prétexte les arrangements militaires qui seraient commandés par leur intérêt commun, conformément aux clauses et prévisions ci-dessus énoncées. »

Au sujet du traité et du livre *Ma mission en Prusse*, auquel nous empruntons ces renseignements, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait, peu de temps après, les lignes suivantes : « M. Benedetti eût sans doute préféré se taire s'il avait pu soupçonner quels papiers français étaient tombés aux mains des soldats prussiens pendant la guerre et quels documents sont, depuis ce temps, en la possession du département des affaires étrangères à Berlin. Parmi ces papiers se trouvait l'instruction du 16 août 1866, que M. Chauvy avait apportée de Paris au comte Benedetti, et par laquelle ce dernier était chargé de présenter des propositions spécialement concernant l'annexion de la Belgique. Il s'y trouvait encore le rapport du 23 août 1866, écrit de la main de M. Benedetti, et le projet de traité, également autographe, qu'il avait été chargé de présenter. Ce projet est accompagné de notes marginales, par lesquelles on l'avait amendé à Paris. C'est avec ces amendements, introduits dans la rédaction primitive, qu'a été établi le texte du projet que bientôt après M. Benedetti présenta au ministre prussien et que celui-ci a fait publier, et c'est pourtant ce même projet, y compris les amendements de Paris, que M. de Bismarck devait avoir dicté à l'ambassadeur français.

» Le *Reichsanzeiger* (journal officiel de l'empire d'Allemagne) eut la bonne grâce et la précaution de ne pas publier plus que ce qui était nécessaire pour convaincre M. Benedetti, qui garda le silence. Il terminait en disant qu'on résisterait, jusqu'à ce qu'on y fût de nouveau contraint, à la tentation de faire un plus ample usage du matériel extrêmement riche dont on disposait. Mais la *Germania* fit connaître ensuite d'autres détails. Le 21 octobre 1871, quand le *Reichsanzeiger* s'occupait de M. Benedetti, Napoléon III vivait encore. Par ménagement pour l'empereur détrôné, on s'était contenté d'une légère allusion à l'origine des notes marginales qui avaient été ajoutées au projet Benedetti du 23 août 1866. Il est aujourd'hui loisible de compléter cela. Ces notes sont écrites au crayon, de la main de l'empereur, et reproduites à côté, à l'encre, de la main de M. Rouher. On conserve le document original au ministère des affaires étrangères de l'empire d'Allemagne. »

Les documents auxquels la *Gazette de l'Allemagne du Nord* fait allusion sont évidemment ceux qui ont été trouvés à Cercey, dans la propriété de M. Rouher.

M. Benedetti n'en fut pas moins nommé grand-croix de la Légion d'honneur cette même année 1866 et créé comte vers 1869; il est vrai que le fameux traité n'avait pas encore été ébruité. M. de Bismarck le tenait soigneusement en réserve, en attendant une bonne occasion. De 1866 à 1870, M. Benedetti continua à représenter la France à Berlin, et nous devons lui rendre cette justice qu'il appela, à maintes reprises, l'attention du gouvernement français sur les développements prodigieux que la Prusse donnait à ses forces militaires et sur l'état des esprits dans ce pays, profondément hostile à la France. On sait le profit que tira le gouvernement impérial de ces avertissements salutaires.

A l'avénement du ministère Ollivier (2 janvier 1870), M. Benedetti offrit sa démission; mais l'empereur la refusa.

Nous arrivons aux négociations qui précédèrent la guerre désastreuse de 1870-1871; mais, comme nous les avons déjà exposées à notre article GUERRE DE 1870-1871, au tome VIII, nous nous contenterons de compléter ici cet exposé au moyen d'un document extrait du *Moniteur prussien* du 17 juillet 1870, et qui fut publié avec l'approbation immédiate du roi de Prusse. Les deux versions se serviront ainsi mutuellement de confirmation ou de rectification. C'est dans l'ouvrage de M. Jules Claretie, *Histoire de la révolution de 1870-1871*, que nous puisons ces nouveaux détails.

« Le comte Benedetti demanda, le 9 de ce mois, à Ems, une audience au roi, qui lui fut immédiatement accordée. Dans cette audience, il demanda que le roi donnât l'ordre au prince de Hohenzollern de retirer son acceptation de la couronne d'Espagne.

» Le roi répondit que, dans cette affaire, on ne s'était adressé à lui que comme chef de famille, et non comme roi de Prusse; que, par conséquent, n'ayant pas donné l'ordre d'accepter la couronne d'Espagne, il ne pouvait non plus donner l'ordre de la refuser.

» Le 11, l'ambassadeur de France sollicita et obtint une seconde audience, dans laquelle il chercha à exercer une pression sur le roi, pour que celui-ci insistât auprès du prince, afin de le faire renoncer à la couronne.

» Le roi répliqua que le prince était parfaitement libre en ses décisions; que, d'ailleurs, il ignorait même où le prince, qui désirait faire un voyage dans les Alpes, se trouvait en ce moment.

» Le 13 au matin, à la promenade des Eaux, le roi remit à l'ambassadeur un supplément extraordinaire de la *Gazette de Cologne*, qu'on venait de lui présenter, contenant un télégramme privé de Sigmaringen au sujet de la renonciation du prince. Le roi fit observer à l'ambassadeur que lui-même n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il pouvait bien en recevoir aujourd'hui.

» Le comte Benedetti répondit qu'il avait reçu la nouvelle de cette renonciation dès hier soir, de Paris. Le roi considérait ainsi l'affaire comme terminée. L'ambassadeur demanda au roi, d'une manière « tout à fait inattendue, » de donner l'assurance qu'il n'accorderait jamais plus son consentement si la candidature devait revivre.

» Le roi refusa formellement de se rendre à cette demande et persista dans sa réponse lorsque le comte Benedetti revint à la charge d'une manière de plus en plus pressante. Néanmoins, après quelques heures, le comte Benedetti demanda une troisième audience. Lorsqu'on lui demanda quel objet il voulait traiter, il fit répondre qu'il désirait traiter de nouveau l'objet de la conversation du matin. Le roi refusa une nouvelle audience, n'ayant pas d'autre réponse à faire que celle qu'il avait donnée, ajoutant que, d'ailleurs, toutes les négociations passeraient désormais par les mains des ministres. Le roi accéda aux désirs du comte Benedetti de lui faire ses adieux à son départ pour Coblentz, en le saluant dans la gare le 14. »

Ainsi se termina la carrière diplomatique de M. Benedetti, dont le nom restera toujours attaché à l'un des épisodes les plus douloureux de notre histoire. Y eut-il incapacité absolue de sa part? Nous ne le croyons pas. Fut-il à la hauteur des circonstances? Nous le croyons encore moins. Nous ne pouvons voir en lui qu'un homme médiocre surpris par des événements qu'il n'était pas de taille à diriger.

BÉNÉDICTINE s. f. (bé-né-di-kti-ne — rad. *bénédictin*). Liqueur fabriquée par un industriel de Fécamp, qui l'a ainsi nommée, selon toute apparence, pour qu'elle pût entrer en concurrence avec la trappistine.

BÉNÉDICTINISME s. m. (bé-né-di-kti-nisme — rad. *bénédictin*). Qualité de bénédictin : *Il se flatte d'avoir de quoi former une preuve démonstrative du* BÉNÉDICTINISME *prétendu de saint Thomas d'Aquin*. (Mém. de Trévoux.)

BENEDIX (Julien-Roderich), littérateur et auteur dramatique allemand, né à Leipzig en 1811, mort dans cette ville en 1873. Il n'avait reçu qu'une instruction très-élémentaire, lorsqu'il commença à écrire pour le théâtre quelques petites pièces morales. Comprenant l'insuffisance de ses études premières, Benedix s'attacha à les compléter en apprenant les langues anciennes et quelques langues modernes. Il résolut ensuite de se faire acteur; comme il avait une assez jolie voix de ténor, il entra, en 1833, dans une troupe d'opéra et se fit entendre, non sans succès, sur divers théâtres d'Allemagne. Vers 1835, il fut attaché comme régisseur au théâtre de Wesel. Profitant des loisirs que lui laissait cet emploi, Benedix se mit alors à fonder le *Parleur*, feuille littéraire à laquelle il collabora activement. En outre, il écrivit un certain nombre de pièces pour le théâtre et publia des contes, ainsi que divers ouvrages littéraires. Etant allé habiter Cologne en 1842, Benedix y fit une série de cours sur les chefs-d'œuvre de la littérature allemande. Trois ans plus tard, il fut chargé de diriger le théâtre d'Elbersfeld, puis il devint régisseur du théâtre de Cologne (1847-1848) et continua à se livrer à ses travaux littéraires. Parmi ses pièces de théâtre, très-nombreuses, qui consistent en drames et comédies et qui ont été réunies sous le titre d'*Œuvres dramatiques complètes* (Leipzig, 1846-1870, 23 vol. in-8°), nous citerons : *Jeanne Jebus;* la *Tête moussue*, qui obtint un très-grand succès; l'*Ennemi des femmes;* le *Procès;* le *Docteur Wespe;* les *Jaloux;* le *Voyage de noces;* la *Lettre d'amour; Junker Otto;* la *Marâtre;* le *Marchand;* la *Prison*, etc. Ses principales œuvres littéraires sont : *Contes populaires allemands* (1839-1840, 6 vol. in-12); *Almanach populaire du Bas-Rhin* (1836-1842); *Itinéraire de Rotterdam à Strasbourg* (1839, in-12); 1813, 1814 *et* 1815 (1841), récit de la guerre contre Napoléon Ier; *Scènes de la vie des comédiens* (1847, 2 vol. in-8°); *L'un sans l'autre* (1850, in-8°), recueil de nouvelles; la *Dégénérescence de l'esprit français*, *mirage de la dernière guerre*, trad. de l'allemand par Prim (Anvers, 1871, in-8°).

BÉNÉFICIEMENT s. m. (bé-né-fi-sî-man — rad. *bénéficier*). Action de bénéficier; ce dont on bénéficie.

* **BENET**, bourg de France (Vendée), cant. et à 14 kilom. de Maillezais, arrond. et à 21 kilom. de Fontenay-le-Comte; pop. aggl., 1,267 hab. — pop. tot., 2,771 hab.

* **BÉNÉVENT** ou **BENEVENTO**, ville du royaume d'Italie, ch.-l. de la province et d'un arrond. du même nom; 18,991 hab. La province de Benevento comprend 3 arrond., 20 communes et 232,012 hab.; l'arrond. a 7 cantons, 35 communes et 94,666 hab. — Le premier nom de cette ville fut *Malvæis* ou *Maleventum*, à cause de la violence des vents qui y soufflaient. « Soit par optimisme, dit M. A.-J. Du Pays, soit par esprit d'épigramme, on l'a appelée depuis *Beneventum*. »

Aux nombreux souvenirs historiques qui se rattachent à Bénévent et que nous avons notés pour la plupart à l'article consacré à cette ville au tome II du *Grand Dictionnaire*, p 538, nous ajouterons un souvenir classique, celui du passage d'Horace par Bénévent, dans son voyage de Rome à Brindes, en compagnie de Mécène, de Virgile et de Varius, voyage si gaiement raconté dans la Ve satire du livre Ier :

Tendimus hinc recta Beneventum, ubi sedulus hospes
Pene, macros, arsit, dum turdos versat in igne.

« De là nous arrivons tout droit à Bénévent, où un aubergiste empressé faillit brûler en faisant rôtir de maigres grives. »

* **BÉNÉVENT-L'ABBAYE**, bourg de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Bourganeuf; pop. aggl., 1,528 hab. — pop. tot., 1,725 hab. — Eglise romane, à deux clochers, dont l'un s'élève au centre du transsept, sur une coupole; cette église est classée parmi les monuments historiques.

BÉNÉZET ou **BÉNÉDET** (saint), cénobite du XIIe siècle, originaire de Hermillion, près de Saint-Jean-de-Maurienne. Il était d'abord berger et aimait passionnément le calcul. Il conçut le projet de construire un pont sur le Rhône, à Avignon, et parvint à exécuter cette œuvre difficile, qui fut achevée en 1188. A sa mort, on plaça son corps au milieu du pont dans une petite chapelle construite exprès, et les hagiographes rapportent un grand nombre de miracles opérés par ces reliques. La petite chapelle s'étant écroulée en 1669, le corps de saint Bénézet fut porté quelque temps après dans l'église des Célestins, où il est encore.

BENFATTO (Luigi), surnommé **il Friso**, peintre italien, né à Vérone en 1551, mort en 1611. Il était le neveu de Paul Véronèse, qui le prit comme élève et qu'il s'efforça d'imiter. On lui reproche de s'être d'abord borné à une imitation trop servile; plus tard, il acquit quelque habileté et se fit une manière expéditive et dégagée à laquelle ses contemporains trouvaient quelque charme. Les églises de Venise renferment un assez grand nombre de ses tableaux.

* **BENFELD**, ancienne ville de France (Bas-Rhin). — Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, elle fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine (cercle d'Erstein); 2,757 hab.

* **BENGALE**, vaste contrée de l'Indoustan, faisant partie de l'empire anglo-indien, présidence de Calcutta. — Elle est traversée par les deux plus grands fleuves de l'Inde, le Gange et le Brahmapoutra. Le sol du Bengale est très-fertile et on y fait généralement deux récoltes par an; mais le climat, humide et très-chaud, est souvent mortel pour les Européens. Presque tout le commerce extérieur se fait par Calcutta, la capitale. Les principales villes sont : CALCUTTA, sur la rive gauche de l'Hougly, grande et belle ville très-commerçante, de 380,000 hab., défendue par le fort William. On en exporte de l'indigo, de la soie, du salpêtre, du riz, du sucre, du coton, du chanvre, de l'opium, des graines oléagineuses, des huiles, etc. La plus grande partie de ce commerce se fait avec Londres, Liverpool, Le Havre, New-York, Hambourg, l'Australie, Singapour, la Chine, les côtes d'Arabie, etc. ‖ BARRACKPOUR, grande station militaire et résidence du gouverneur général. ‖ SERAMPOUR, cédée aux Anglais par les Danois en 1845; 13,000 hab. ‖ PLASSEY, célèbre par la victoire que lord Clive y remporta en 1757, et qui assura aux Anglais la possession du Bengale. ‖ KOSSIM-BAZAR; 35,000 hab. Fabriques de soieries et de cotonnades. ‖ MOUCHIDABAD; 150,000 hab. Fabriques de soieries, de broderies, de tapis. ‖ BAHRAMPOUR, une des grandes stations militaires de l'Inde. ‖ BOGLIPOUR; 30,000 hab. Fabriques de soieries. ‖ MONGHIR; 40,000 hab. Armes et coutellerie. ‖ PATNA; 160,000 hab. Fabriques de tapis, d'étoffes de coton, de soie; orfévrerie, poterie; commerce de tabac et d'opium. ‖ GAYAH, lieu de pèlerinage, au S. de Patna; 40,000 hab. ‖ DAKKA; 70,000 hab. Commerce de coton et d'indigo. ‖ BARDWAN, au N.-O. de Calcutta; 50,000 hab. ‖ BAHAR; 30,000 hab. ‖ KATTACK, sur un bras du Mahanaddy; 40,000 hab. ‖ JAGGRENAT, si célèbre par ses temples, ses idoles et ses sanglants pèlerinages (v. au *Grand Dictionnaire*); 35,000 hab.

Suivant les chroniques orientales, le Bengale tire son nom de Bang, un des arrière-petits-fils de Noé. Il paraît avoir été peuplé dès la plus haute antiquité, et déjà, 3000 ans avant J.-C., il était gouverné par des rajahs dont les livres indous citent les noms; mais on sait de reste combien ils sont fabuleux et à quel point ils sont dépourvus de chronologie. Jusqu'à l'époque où ce pays fut conquis par les Anglais, son histoire ne présente aucun intérêt; ce n'est qu'une suite de princes restés obscurs, qui ne sont signalés que par des guerres continuelles avec leurs voisins, guerres conduites à travers les vicissitudes les plus diverses. Un seul de ces noms a survécu à l'oubli, celui du fameux Aureng-Zeyb, contemporain de Louis XIV.

En 1757, les Anglais reprirent Calcutta, qui était tombée, quelque temps auparavant, au pouvoir d'un des princes de cette contrée, et se firent assurer par un traité le maintien de leurs priviléges et de leurs concessions. Ce traité ne tarda pas être violé; mais la victoire de lord Clive, que nous avons mentionnée plus haut, établit définitivement la domination anglaise sur ce riche pays, dont les souverains n'exercèrent plus qu'une autorité illusoire et durent se contenter d'une pension payée par la Compagnie des Indes, puis par le trésor anglais. Aujourd'hui, ils sont tellement effacés qu'on ne cite même plus leurs noms.

BENGY DE PUISVALLÉE (Antoine), jurisconsulte français, né en 1569, mort en 1616. En 1595, à l'âge de vingt-six ans, il fut jugé digne de succéder à Cujas, dans la chaire que ce grand légiste occupait à l'université de Bourges; il occupa cette chaire jusqu'à sa mort, et avec un tel succès que son cours compta jusqu'à 2,000 auditeurs. Il remplit, en outre, les fonctions d'échevin et de conseiller de la prévôté à Bourges. Bengy de Puisvallée avait commencé la rédaction d'un *Traité des bénéfices*, qui a été achevé et édité par son petit-fils, François Pinson (1659, in-8°).

BENI ou **VENI**, un des départements de la république de Bolivie; ch.-l., Trinidad. Ce département renferme le pays des Moxos.

BENI-BARDE (Joseph-Marie-Alfred), médecin français, né à Toulouse en 1834. Il se fit recevoir docteur en médecine et s'occupa d'une façon toute particulière d'hydrothérapie. Le docteur Beni-Barde est devenu médecin en chef de l'établissement hydrothérapique d'Auteuil, près de Paris. Outre une traduction des *Leçons sur les nerfs vaso-moteurs* du docteur Brown-Sequard, on lui doit : *De la névro-myopathie péri-articulaire* (1873, in-8°); *Du goître exophthalmique* (1874, in-8°); *De l'hydrothérapie dans quelques troubles de la menstruation* (1874, in-8°); *Traité théorique et pratique d'hydrothérapie, comprenant les applications de la méthode hydrothérapique au traitement des maladies nerveuses et des maladies chroniques* (1874, in-8°), ouvrage qui a été couronné par l'Institut et par la Faculté de médecine de Paris.

BÉNIC (François-Colomban-Etienne-Marie), marin français, né le 23 janvier 1816. Il entra à l'Ecole navale en 1832, devint aspirant en 1833, enseigne de vaisseau en 1839, lieutenant de vaisseau en 1844, capitaine de frégate en 1855 et capitaine de vaisseau en 1863. Promu contre-amiral le 7 janvier 1874, il fut nommé quelques mois plus tard major général de la marine à Lorient; puis il reçut le commandement en chef de la division navale des Antilles (29 juillet 1875) et mourut dans l'exercice de son commandement. Cet officier distingué était commandeur de la Légion d'honneur.

Beni-Mered (COMBAT DE). Le meilleur récit que l'on puisse faire de ce combat célèbre, c'est de rapporter, *in extenso*, l'ordre général, à l'armée d'Afrique, du maréchal Bugeaud.

ORDRE GÉNÉRAL.

N° 1.

FAIT D'ARMES DE BENI-MERED.

Au quartier général à Alger, le 14 avril 1842.

Soldats!

J'ai à vous signaler un fait héroïque qui, à mes yeux, égale au moins celui de Mazagran. Là, quelques braves résistent à des milliers d'Arabes, mais c'est derrière des murailles. Dans le combat du 11 avril, 21 hommes, portant la correspondance, sont assaillis en plaine, entre Bouffarick et Mered, par 200 ou 300 cavaliers venant de l'est de la Mitidja.

Le chef des soldats français, tous du 26e de ligne, était un sergent nommé Blandan. L'un des Arabes, croyant à l'inutilité de la résistance d'une aussi faible troupe, s'avance et somme Blandan de se rendre; celui-ci répond par un coup de fusil qui renverse son ennemi. Alors s'engage un combat acharné : Blandan est frappé de trois coups de feu; en tombant, il s'écrie : « Courage, mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort! » Sa noble voix est entendue de tous, et tous ont été fidèles à son ordre héroïque. Mais bientôt le feu supérieur des Arabes a tué ou mis hors de combat 17 de nos braves; plusieurs sont morts, les autres ne peuvent plus manier leurs armes; 4 seulement sont debout; ce sont : Bire, Gérard, Stal et Marchand; ils défendent encore leurs camarades blessés ou morts, lorsque le lieutenant-colonel Moris, du régiment de chasseurs d'Afrique, arrive de Bouffarick avec un faible renfort. En même temps, le lieutenant du génie Jouslard, qui exécute les travaux de Mered, accourt avec un détachement de 30 hommes. Le nombre des nôtres est encore très-inférieur à celui des Arabes; mais compte-t-on ses ennemis quand il s'agit de sauver un reste de héros? Des deux côtés l'on se précipite sur la horde de Ben-Salem; elle fuit et laisse sur place une partie de ses morts. Des Arabes alliés lui ont vu emporter un grand nombre des siens; elle n'a pu couper une seule tête, elle n'a pu recueillir un seul trophée dans ce combat où elle avait un si grand avantage numérique.

Nous avons ramassé ensuite nos morts et nous leur avons donné les honneurs de la sépulture. Nos blessés ont été transportés à l'hôpital de Bouffarick, entourés des hommages d'admiration de leurs camarades. Lesquels ont le plus mérité de la patrie, de ceux qui ont succombé sous le plomb, ou des 4 braves qui sont restés debout et qui, jusqu'au dernier moment, ont couvert le corps de leurs camarades? S'il fallait choisir entre eux, je m'écrierais : « Ceux qui n'ont pas été frappés! » Car ils ont vu toutes les phases du combat, dont le danger croissait à mesure que les combattants diminuaient, et leur âme